



Conseils de quartier : élisez vos représentants les 6 et 7 février !

ACTUALITÉ

DEMOCRATIE

Vendredi 5 février 2021

Conseils de quartier : élisez vos représentants les 6 et 7 février !

Les 6 et 7 février prochains, vous êtes conviés à élire les futurs représentants de vos Conseils de Quartier. Chaque quartier peut choisir jusqu'à 6 représentants, qui seront chargés d'exprimer les demandes et les besoins des citoyens auprès de la Ville. Les membres sont élus pour un mandat de 3 ans. Quatre points de vote seront aménagés :

Samedi 6 février de 9h à 12h30

- Quartiers du Mail et du Village : marché du Mail
- Quartier Est et Louvois : parvis Louvois
- Quartier Vélizy-bas : Mairie annexe

Dimanche 7 février de 9h à 12h30

- Quartiers Mozart et Le Clos : Marché Mozart



Pour voter, il faut réunir plusieurs conditions :

- Etre résident du quartier (présentation d'un justificatif de domicile)
- Etre âgé de 18 ans (présentation d'une pièce d'identité)
- Procuration possible (attestation sur l'honneur + justificatif domicile + photocopie CI)

[Retrouvez ici la liste des candidats par quartier](#)

En savoir plus

[Tout savoir sur les Conseils de Quartier](#)